

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité routière et publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mardi 28 mars 2017, à 9 h, à la salle Wilson du Centre socioculturel du 490, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, président

Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève

Francis Malenfant, PDQ 3

Marc Sarrazin, directeur des travaux publics

Mesdames Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard

Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard

Myriam Belley, AJOi

Absent(e)s: Stéphane

Stéphane Robitaille, SIM

Caroline Robert, représentante pour L'Île-Bizard Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève

Louise Ikins, représentante pour L'Île-Bizard

Lise Laliberté, secrétaire du comité

Début de la réunion : 9 h

Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René souhaite la bienvenue à tous et toutes.

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 28 mars 2017 :

Il est proposé par Emilie Pilikian et appuyé par Jean-Pierre Tanguay d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 28 mars 2017.

2) Adoption du procès-verbal de la réunion du 1er novembre 2016 :

Il est proposé par Myriam Belley et appuyé par Emilie Pilikian d'adopter le procèsverbal de la réunion du 1^{er} novembre 2016.

3) Dépôt du bilan du comité pour l'année 2016 :

Le président JDLR a lu et déposé le bilan de l'année 2016 (ci-joint).

4) Suivi du matériel en inventaire :

M. Sarrazin a déposé l'inventaire effectué par le contremaître Daniel Berarducci. À ajouter à l'inventaire déposé : 59 affiches indiquant de garder une distance de 3,5 mètres entre les vélos et les véhicules.

5) Calendrier de l'installation des mesures, d'atténuation, leur remplacement et le marquage :

M. Lévesque-René demande que ces activités soient complétées pour le 30 mai.

6) Retour sur l'accident sur le pont Jacques-Bizard (5 mars 2017) :

- M. Malenfant résume la situation. L'analyse faite par les membres du comité a donné lieu aux recommandations suivantes :
- 1- Utilisation du babillard électronique afin d'informer les citoyens en temps réel
- 2- Acquisition de panneaux électroniques mobiles pour informer des entraves
- 3- Mise en place d'un meilleur système de communication, principalement la fin de semaine, entre l'arrondissement et les services d'urgence, afin de partager les informations importantes rapidement.

7) Installation d'un système de caméras de surveillance sur pont Jacques-Bizard :

M. Lévesque-René présente le projet d'installer un système de caméras sur le pont, afin de surveiller les accidents et autres obstructions. Tous les membres du comité sont en faveur de ce projet, qui sera présenté à la prochaine CAP.

8) Suivi de la demande d'installation d'un arrêt à l'intersection Du Manoir et Viger en direction Nord :

En suivi

9) Suivi de l'installation des affiches radar :

M. Sarrazin confirme l'installation de 3 affiches jusqu'à maintenant : deux sur Cherrier et une près de l'école Jonathan-Wilson.

10) Suivi de la demande d'un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Saint-Charles et Cherrier :

Suite aux discussions et analyse par le comité, ce dernier a plutôt opté pour l'installation d'une affiche radar et de bollards au centre de la rue Cherrier.

11) Demande d'installation d'une mesure d'apaisement sur la rue Pierre-Foretier (environ 200 mètres de l'adresse 159, direction sud) :

Le comité va réaliser une étude de circulation au cours du mois de mai.

12) Problématique dans les parcs au printemps :

Une citoyenne mentionne que des jeunes font la fête tard le soir et font des feux d'artifice. La citoyenne voudrait augmenter la surveillance dans les parcs après 23h. Le comité fera le suivi et AJOI y fera des visites plus régulières, surtout après la fin de classes.

13) Problème de circulation aux abords de l'école Sainte-Geneviève :

Le comité est au courant de cette problématique et va étudier le dossier pour trouver des solutions possibles.

14) Étude du rapport de Vélo Québec :

Le comité constate que le rapport est très sommaire, met en évidence différentes intersections dangereuses et propose quelques solutions. Le comité va poursuivre l'étude du rapport en collaboration avec la CAP, afin d'implanter des solutions adéquates et adaptées à la réalité et à l'environnement de l'arrondissement.

15) Varia : le président Jean-Dominic Lévesque-René lit sa lettre de non-renouvellement de mandat.

16) Dépôt de documents

17) Prochaine réunion du comité :

La prochaine réunion du comité aura lieu le mardi 2 mai 2017, à 9 h, à la salle Wilson du Centre socioculturel du 490, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

18) Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Emilie Pilikian et appuyé par M. Malenfant de lever l'assemblée à 10 h 20.

/Jean-Dominic Lévesque-René

Président du comité